

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Amen Bank

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2017.

(en 1000 DT)

Période	1 ^{er} trimestre 2017	1 ^{er} trimestre 2016	au 31 Mars 2017	au 31 Mars 2016	au 31 Décembre 2016 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	164 954	147 876	164 954	147 876	621 861
• Intérêts	107 713	103 543	107 713	103 543	431 462
• Commissions en produits	22 582	18 890	22 582	18 890	81 903
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	18 972	17 465	18 972	17 465	79 560
• Revenus du portefeuille d'investissement	15 687	7 978	15 687	7 978	28 936
2- Charges d'exploitation bancaires	82 887	80 264	82 887	80 264	327 798
• Intérêts encourus	80 958	78 666	80 958	78 666	319 818
• Commissions encourues	1 929	1 598	1 929	1 598	7 980
3-Produit net bancaire	82 067	67 612	82 067	67 612	294 063
4- Autres produits d'exploitation	358	341	358	341	1 431
5- Charges opératoires:	29 216	25 790	29 216	25 790	105 446
dont;					
• Frais de personnel	22 752	19 643	22 752	19 643	78 902
• Charges générales d'exploitation	4 863	4 355	4 863	4 355	19 708
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 948 731	1 529 325	1 794 408
• Portefeuille- titres commercial	-	-	632 811	900 586	599 962
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	1 315 920	628 739	1 194 446
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	5 930 646	5 967 040	5 890 736
8- Encours des dépôts	-	-	5 060 223	5 203 597	5 116 107
Dont;					
• Dépôt à vue	-	-	1 497 089	1 556 217	1 385 499
• Epargne	-	-	1 253 667	1 131 679	1 284 680
• Placement à terme	-	-	2 203 116	2 409 567	2 334 150
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	971 462	902 103	914 129
10- Capitaux propres (**)	-	-	644 324	610 731	643 924

(*) Chiffres provisoires

(**) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêté, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2017

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 5 890,7 millions de dinars à fin décembre 2016 à 5 930,6 millions de dinars à fin mars 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 39,9 millions de dinars.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 060,2 millions de dinars soit une régression de 55,9 millions de dinars ou 1,1%.

Cette évolution des dépôts et avoirs de la clientèle a été impactée par les effets conjugués de la conjoncture économique, du resserrement de la liquidité et par la stratégie arrêtée par Amen Bank pour renoncer aux dépôts rémunérés à des taux élevés et ce, en vu de mieux maîtriser le coût des ressources.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 971,5 millions de dinars compte tenu notamment des nouveaux tirages sur les lignes extérieure et du règlement des échéances de la période.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 17,1 millions de dinars ou 11,5% par rapport à la même période en 2016.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une légère hausse de 2,6 millions de dinars, passant de 80,3 millions de dinars en mars 2016 à 82,9 millions de dinars pour la même période de 2017.

Le Produit Net Bancaire a atteint 82,1 millions de dinars contre 67,6 millions de dinars au cours de 2016 soit une hausse de 14,5 millions de dinars ou 21,4%.

La banque n'a pas constaté la charge au prorata temporis à supporter sur le Fonds de Garantie des Dépôts qui est en cours de constitution.

OUVERTURE D'AGENCES

Au cours du premier trimestre de l'année 2017, Amen Bank a poursuivi sa politique d'extension du réseau par l'ouverture de 3 nouvelles agences : El Menzah VII, M'nihla et Aïn Zaghouan, ce qui a porté le nombre total à 164 agences.

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE D'AMEN BANK

Pour soutenir sa nouvelle stratégie de développement commercial et pour réaffirmer son image de marque, AMEN BANK a lancé sa campagne de communication institutionnelle, portée par un logo modernisé et une nouvelle signature « Le Partenaire de votre Succès ».